

109 - 111, boulevard Voltaire
BP 259
75524 Paris Cedex 11
www.benhamour-sadone.com

Téléphone : 01 43 79 00 42
Télécopie : 01 43 79 09 45
e-mail : contact@benhamour-sadone.com

Compétence nationale pour tous les procès verbaux de constats

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'an Deux Mille Vingt-deux

Et Le Treize Juin

De 17 heures à 18 heures 15

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est situé à PARIS IIIème arrondissement, 50, Boulevard de Sébastopol, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Représentée par son Avocat :

Maître Denis LANCEREAU, Avocat au Barreau de PARIS, membre de l'AARPI **CABINET TOCQUEVILLE**, demeurant 22, Rue de Tocqueville à PARIS XVIIème arrondissement (Tél. : 01 56 33 26 26 – Fax. : 01 43 80 10 80 – Palais R 050).

Agissant en vertu :

- D'un jugement rendu par la 9ème Chambre 2ème Section du Tribunal de Grande Instance de PARIS le 29 Mai 2015, devenu définitif ;
- De l'hypothèque judiciaire publiée au 9ème Bureau des Hypothèques de PARIS le 1^{er} Avril 2021 ;



- D'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par Huissier de Justice ;

A l'encontre de **Monsieur** .

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

Dans le cadre de la procédure de vente sur saisie immobilière, de dresser la description des biens immobiliers appartenant à **Monsieur** sis 85, Avenue de Wagram à PARIS XVIIème arrondissement, soit :

- ✓ Les deux chambres de service N° 9 et N° 10 situés au septième étage (Lots N° 33 et 34 réunis).

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI^{ème} arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, 85, Avenue de Wagram à PARIS XVIIème arrondissement, où étant assisté de :

- Monsieur Teddy ZAGHDOUN, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux ;
- Monsieur , témoin judiciaire ;
- Monsieur , témoin judiciaire ;
- Monsieur , de la Société BSC, serrurier ;

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Je frappe à la porte palière donnant accès aux lots à décrire.

Un homme ouvre la porte, à qui je décline mes noms, ma qualité d'Huissier de Justice. Je lui expose l'objet de ma mission, lequel me déclare se nommer Monsieur et ne pas s'y opposer.

I- DESCRIPTION DES CHAMBRES DE SERVICE N° 9 ET 10 (Lots N° 33 et 34 réunis)

Ces deux lots réunis sont accessibles par une seule des deux portes palières, l'une étant condamnée.



Les deux chambres de service à décrire forment une seule entité de type studio comprenant une grande pièce donnant sur la Rue Rennequin.

GRANDE PIECE DONNANT SUR LA RUE RENNEQUIN :

Le sol est recouvert d'un parquet ancien, et dans la partie cuisine de tomettes également anciennes.

L'entoilage mural est défraîchi, avec des traces de salissures. Je constate un trou dans le doublage du mur côté rue d'environ cinquante centimètres de longueur.

La peinture du plafond présente quelques fissurations.

Equipements :

- ✓ Cette pièce est éclairée par une fenêtre à un vantail en PVC et un velux, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le bloc-évier n'est pas branché.
- ✓ Je note la présence d'une cheminée.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

SALLE D'EAU :

Nous accédons à cette salle d'eau par une porte coulissante.

Les tomettes au sol sont anciennes.

Les murs carrelés sur toute hauteur sont en bon état.

Le faux-plafond est revêtu d'une peinture en bon état.

Equipements :

- ✓ Le receveur de douche n'est pas connecté. Celui-ci et son évacuation sont cassés.
- ✓ Les évacuations du lavabo sur colonne ne sont pas connectées.

II - CONDITIONS D'OCCUPATION DES CHAMBRES DE SERVICE N° 9 ET 10 (Lots N° 33 et 34 réunis)

Monsieur _____ m'indique que ces deux chambres de service sont actuellement inoccupées et non louées.

III – PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE



Le palier d'étage est en bon état.

Les tomettes au sol, la peinture murale et la peinture du plafond sont en très bon état.

L'escalier de service est en mauvais état de peinture.

Les deux lots décrits sont uniquement accessibles par l'escalier de service, lequel est dépourvu d'ascenseur.

Les parties communes côté rue sont en très bon état général.

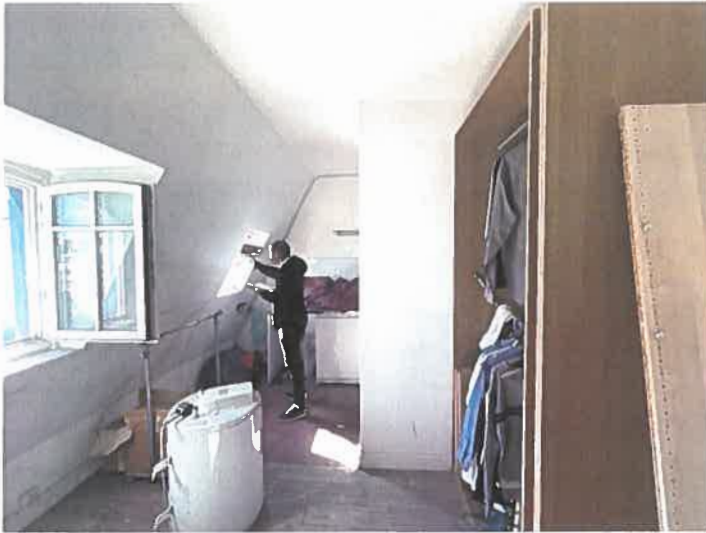
Il s'agit d'un immeuble en pierres de taille donnant sur l'Avenue de Wagram.

Telles sont mes constatations.

J'annexe au présent procès-verbal de description le rapport de diagnostics légaux de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC.

Les photographies ci-dessous, prises ce jour sur les lieux par mes soins, illustrent les constatations qui précèdent.





















EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

*Acte compris dans l'état déposé
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS XIème
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

Maitre Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé

